

## Une rentrée sous le poids d'un protocole renforcé



**C'est avec les élus, les agents, le directeur de l'école et les parents d'élèves que la maire a préparé cette reprise.** PHOTO ARCHIVES DL

Samedi soir, a eu lieu la préparation de la rentrée scolaire, soumise à un protocole sanitaire renforcé. L'enjeu étant de garantir avant tout la sécurité sanitaire de tous les acteurs de la communauté éducative, des enfants en premier lieu, mais aussi des enseignants et des agents municipaux. Les élèves font donc leur rentrée aujourd'hui à l'horaire habituel, dans le plus strict respect des gestes barrière. « Afin de limiter le brassage des élèves, nous avons réparti les entrées et sorties pour chacun des groupes de classe », explique Christelle Boucaud, maire de la commune.

### « Nous fournirons deux masques aux élèves »

Les entrées et sorties des élèves seront ~~encadrées~~ par les enseignants durant le temps d'école. Pour les garderies du matin et du soir, des tables par groupe de classes distancées d'un mètre ont été prévues. Le port du masque pour les adultes et les élèves dès le CP devient obligatoire. « Pour être efficace, le masque doit être changé toutes les quatre heures », ajoute l'édile. Nous fournirons deux masques lavables aux élèves dès que possible. Quant aux parents, ils ne sont plus autorisés à rentrer dans les classes en école maternelle. »

Le nettoyage des locaux sera ren-

forcé : un nettoyage et une désinfection supplémentaire se feront sur le temps de la pause méridienne. Les zones fréquemment touchées et les toilettes seront désinfectées plusieurs fois par jour.

Dans ce nouveau protocole, l'aération des locaux doit être la plus fréquente possible et d'une durée d'au moins 15 minutes. « La salle du restaurant scolaire a dû subir quelques aménagements pour permettre l'accueil des enfants par groupe de classes et le respect de la distanciation d'un mètre latéral », explique la maire. Le temps de la pause méridienne se déroulera pour les enfants de l'école élémentaire dans la cour de l'école mais aussi dans celle du centre de loisirs.

Les deux espaces seront divisés pour que chaque groupe de classes ait un espace dédié. « Une attestation papier à compléter a été adressée par la directrice à toutes familles dont les enfants fréquentent l'accueil de loisirs afin que ceux-ci puissent justifier de leurs déplacements pour emmener les enfants à la garderie du matin et du soir et à l'accueil de loisirs du mercredi », conclut Christelle Boucaud avant de remercier tous les élus, les agents, le directeur de l'école et les parents d'élèves qui ont participé à cette préparation.

# La Dordogne poursuit le déploiement de la fibre

Depuis 2018, l'objectif d'un département équipé en fibre optique est répété. 2025 est dans toutes les têtes. Germinal Peiro, le président du Département, a fait un point, hier, sur l'avancée de son installation.

**Aude SALVETAT**

a.salvetat@dordogne.com

« **O**n est dans le délai des cinq ans », assurait, hier, Germinal Peiro. Le président du Département a fait un point sur l'avancée de l'installation de la fibre optique en Dordogne, sur les chantiers de Cornille et Agonac qui s'inscrivent dans la première phase de travaux avec cet objectif de 2025.

## Une première phase terminée en 2021

Une phase 1 qui consiste à monter en débit sur le cuivre, et qui doit se poursuivre jusqu'en 2021, pour un coût total de 174 millions d'euros (M€). Près de 175 communes sont concernées parmi lesquelles 114



**Cornille est encore dans la première phase de travaux. Le raccordement à la fibre devrait pouvoir être possible au cours « du troisième trimestre 2021 », selon son édile, Stéphane Dobbels. PHOTO RÉMI PHILIPPON**

communes ont déjà vu la réalisation de chantiers et 61 communes partiellement. À terme le cuivre ne sera plus du tout la solution. La fibre optique remplacera le réseau dans sa totalité, « un réseau entièrement neuf, on repart de zéro », a tenu à préciser le directeur adjoint général des services, aussi directeur de Périgord numérique, Jean-Philippe Sautonie. Il permettra ainsi de recevoir le téléphone, la télévision, la télémedecine... tous les services possibles. Et, déjà, d'ici Noël, « 5 000 pri-

ses seront raccordables sur les communes de Terrasson, Boulazac et Le Lardin », a-t-il détaillé.

## « On est interpellé, beaucoup sollicité »

« Ce n'est pas si facile d'amener la fibre en limite des propriétés de 300 000 personnes, c'est du temps », rappelle Germinal Peiro. Et Christelle Boucaud, la maire d'Agonac d'ajouter : « Toutes les semaines, on est interpellé, on est beaucoup solli-

cié. C'est aussi répondre à un besoin. Et plus ça va avancer, plus la demande sera là ».

Dans la continuité donc, une seconde phase de travaux va prendre le relais, pour près de 300 M€, pour qu'à terme, la fibre arrive dans tous les foyers périgourdins en 2025.

Dans le détail, le réseau de fibre en Dordogne devrait comprendre 228 707 prises, 59 nœuds de raccordements optiques (NRO), 570 sous répartiteurs optiques (SRO) et 20 643 kilomètres d'infrastructures.

# Quatre associations présentent leur projet au budget participatif

**P**armi les quatre projets des associations agonacoises, deux ont été présentés par l'école de football de La Patriote.

## Permettre le transport des enfants de l'école

Le premier (n°614) concerne l'acquisition d'un véhicule d'occasion de neuf places pour permettre le transport des enfants de l'école de football en complément de l'implication des parents. L'école de football, en entente avec celle de Château-l'Évêque, dans le cadre du groupement « Jeunesse Beauronne et Dronne », veut remobiliser des jeunes enfants à la pratique du football. Les contraintes de déplacements sur le territoire du groupement et autres lieux pour la pratique sont importantes. **Montant demandé au budget participatif : 10 000 €.**

## Des buts amovibles pour organiser des compétitions

Étant actuellement dans l'incapacité de faire des compétitions pour les jeunes sur le stade Patrick Vacher à cause de l'implantation des poteaux de but

Dans le cadre du lancement du second budget participatif organisé par le Conseil départemental de la Dordogne, doté d'1 million d'euros, quatre projets d'associations agonacoises ont été retenus par la commission citoyenne.

scellés qu'il faut déplacer à chaque fois, l'acquisition d'une paire de poteaux de buts amovibles permettra de résoudre ce problème pour l'école. **Montant demandé au budget participatif pour ce second projet (n°523) : 2 000 €.**

## Soutenir l'autonomie d'une chorale

Nouvelle association à vocation culturelle et artistique ouverte depuis le mois de septembre, l'association À Chœur Ouvert est



L'école de foot La Patriote souhaite acquérir une paire de poteaux amovibles afin que les compétitions pour les jeunes aient lieu. PHOTO P. P.

composée d'une douzaine de personnes motivées pour tisser des liens fondés sur le travail d'équipe. Cette chorale est le point de départ et de soutien d'une myriade d'autres axes culturels à venir dans la commune. Son souhait est d'acquérir du matériel d'amplification et de diffusion musicale pour soutenir l'autonomie de cette chorale, ainsi que tout autre projet culturel et artistique affilié (projet n°131). **Montant deman-**

**dé au budget participatif : 2 500 €.**

## Un atelier vélo participatif et solidaire

Réparer une roue crevée, changer ses freins, construire soi-même son vélo de A à Z, etc. Ce sera possible à travers l'atelier vélo participatif et solidaire (n°415). L'association Le Tri-Cycle Enchanté souhaite permettre aux habitants des environs et cyclistes de pas-

sage, de le faire à moindre coût et dans un esprit de coopération. Les usagers auront à disposition des stocks de pédales, câbles, dérailleurs, patins à freins, rayons, contre une participation libre.

Ces pièces seront issues de vélos récupérés par l'association via ses activités de collectes et déchetteries. D'accès libre et gratuit, l'atelier vélo participatif et solidaire ne se place pas en concurrence par rapport aux marchands de vélos, mais plutôt en complément. « Nous ne vendrons pas de pièces neuves, nous ne nous adresserons pas à des personnes qui viennent acheter du matériel, mais plutôt à ceux qui veulent retrouver du lien social, avoir un espace où agir et partager des connaissances », informe l'association. **Montant demandé au budget participatif : 9 000 €.**

Jusqu'au 6 décembre, la population pourra voter à la mairie ou bien directement sur le site [www.budgetparticipatif.dordogne.fr](http://www.budgetparticipatif.dordogne.fr) Seuls les projets qui auront obtenu le plus de voix seront financés.

■ **Correspondant DL**  
Paul Plaza,  
Tél : 06 16 21 69 76,  
[paul.plaza@orange.fr](mailto:paul.plaza@orange.fr)